

Maisons-Alfort, le 20 juillet 2001

Saisines :
2001-SA-0091,
2001-SA-0091 bis,
2001-SA-0091 ter,
2001-SA-0150

N O T E

pour

Madame Catherine GESLAIN-LANEELLE, Directrice Générale de l'Alimentation

**_*_*_*_*_

Objet : Consultation de l'Afssa sur quatre projets d'arrêtés portant restriction de la circulation ou de transport sur le territoire national de toute animale des espèces sensibles à la fièvre aphteuse (espèces bovine, ovine, caprine, porcine et autres bi-ongulés).

L'Afssa avait été saisie, dans un contexte d'urgence, de demandes d'avis sur plusieurs projets d'arrêtés pris afin d'adapter les mesures de contrôle de la fièvre aphteuse sur le territoire national en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique en France et dans l'Union Européenne conformément à la législation nationale et communautaire en vigueur.

Ces projets d'arrêtés ont pu être examinés par le comité d'experts spécialisé Santé animale, ce qui a permis de faire part directement à vos représentants présents à ces séances, des remarques formulées par les experts.

La présente note confirme que l'agence a pu, dans ces conditions, émettre un avis favorable sur les dispositions qui étaient présentées.

Martin HIRSCH